

CAMP D'ACHRAF

Des moudjahidine iraniens en Suisse?

MICHAËL RODRIGUEZ

La Suisse doit faire un geste en faveur des opposants au régime iranien persécutés en Irak. Un groupe de parlementaires interpartis demande aux autorités d'accueillir onze blessés et malades provenant du camp de l'Organisation des moudjahidine du peuple iranien (OMPI) à Achraf. Problème: l'OMPI figure sur la liste des groupes terroristes des Renseignements fédéraux. En 2009, l'Union européenne avait ôté les moudjahidine de sa liste noire à la suite d'une décision de justice. L'organisation reste en revanche dans le collimateur du Département d'Etat américain.

La démarche des parlementaires, membres du Comité suisse pour la défense d'Achraf, sera rendue publique aujourd'hui. Mais elle a été ébruitée par une vive discussion qui s'est déroulée mardi dans les pas perdus du parlement. Plusieurs conseillers nationaux ont passé un «savon» à un proche collaborateur du ministre de la Défense, Ueli Maurer. Ils s'insurgeaient contre le refus du Service de renseignement de la Confédération (SRC) de les recevoir afin d'évoquer le statut de l'OMPI en Suisse.

Les parlementaires ont finalement obtenu un rendez-vous hier au SRC, qui aurait accepté de réexaminer la question. L'Office fédéral des migrations (ODM) prendra ensuite sa décision «en temps voulu», indique le porte-parole Joachim Gross. Le SRC n'a en revanche pas répondu à nos questions.

Le camp irakien d'Achraf, situé à 80 km de la frontière iranienne, accueille environ 3500 réfugiés. Deux attaques perpétrées en avril dernier par l'armée irakienne y ont fait des dizaines de morts et de blessés. Le gouvernement a fixé un ultimatum à la fin de l'année avant la destruction du camp, qui est soumis à un blocus économique et sanitaire.

Créée en 1965, l'OMPI a participé au renversement du shah en Iran, puis a tenté de s'opposer à la théocratie de l'ayatollah Khomeyni au nom de la laïcité et de la démocratie. Aujourd'hui, «les moudjahidine sont désarmés et n'entreprennent plus la moindre action violente», souligne l'avocat genevois Nils de Dardel, coprésident du Comité suisse pour la défense d'Achraf. |